



MG2 Immobilier
SARL au capital de 8 000 €
RCS Grenoble **503 964 843**
Siège social : 10 Place Notre Dame, 38000 Grenoble

Prix de vente

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires sur les ventes (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Honoraires de transaction : barème à compter du 15 Septembre 2014

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 40.000€	4.000€
De 40.001 à 130.000	8.000€
De 130.001 à 200.000€	6%
De 200.001 à 300.000€	5.5%
Plus de 300.000€	5%

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires

Avis de Valeur

Appartement : 150 € TTC

Maison : 200 € TTC

N° TVA intra-communautaire : FR 64 503 964 843 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° 2106 délivrée par la préfecture de 38000 GRENOBLE, 12 place de Verdun. Activité : Transactions - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION. **Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.**



MG2 Immobilier
SARL au capital de 8 000 €
RCS : Grenoble **503 964 843**
Siège social : 10 Place Notre Dame, 38000 Grenoble

Honoraires sur les locations

Locations – Barème à compter du 15 septembre 2014

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

12% TTC du loyer annuel hors charges, partagés par moitié entre le locataire et le bailleur.

Locaux professionnels :

30% HT du loyer annuel hors charges, partagés par moitié entre le locataire et le bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR 64 503 964 843 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° 2106 délivrée par la préfecture de 38000 GRENOBLE, 12 place de Verdun. Activité : Transactions - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION. **Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.**